

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 940-1 modifiant le Règlement 940 décrétant des travaux de remplacement d'équipements mécaniques à l'usine d'épuration des eaux et décrétant à cette fin une dépense de 2 650 000 \$ et un emprunt de 2 150 000 \$ pour en acquitter le coût, afin d'augmenter l'emprunt à un montant de 2 650 000 \$ et de retirer l'affectation de 500 000 \$ prévue audit règlement

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 4 octobre 2022.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de l'émission de l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation soit le 25 octobre 2022.

Donné à Varennes, ce 31 octobre 2022.

La directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe,



Me Johanne Fournier, OMA